

Rémunération : 1300 € net mensuel environ (+ congés payés en fin de contrat).

Type de contrat :

- 35 heures hebdomadaires,
- contrat saisonnier
- 2 agents d'exploitations sont recherchés pour une **mission du 26 juillet au 31 août**

Conditions d'exercice :

- **Lieu :** travail en extérieur sur la journée, sur le site du Point Sublime / Couloir Samson à Rougon durant la période d'ouverture du site au public et ponctuellement au Domaine de Valx à Moustiers-Sainte-Marie (siège du Parc) notamment pour le démarrage et la fin de mission,
- **Travail en semaine, week-end et jours fériés ;** horaires modulés selon les besoins du Parc (démarrage possible dès 7h et fin possible à 20h), en rotation entre les différentes équipes,
- Uniformes et matériels fournis.

Candidature : Dépôt des candidatures **avant le 14 juillet 2021 au soir,**

(Les entretiens d'embauche sont planifiés le 19 juillet)

Lettre de candidature et CV à adresser à l'attention de « *M. le Président du Parc naturel régional du Verdon* »

- par mail à info@parcduverdon.fr

Pour toute question, vous pouvez écrire à Jean Carmille, chargé de gestion des sites naturels fréquentés, par mail à : info@parcduverdon.fr